



COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE FEUX DE FORETS DU 5 OCTOBRE 2022

Participaient : le cabinet de la ministre CAYEUX, un membre du cabinet de DARMANIN, des représentants de la DGSCGC, les organisations syndicales des SIS et de la flotte aérienne de la SC.

Cette réunion a pour but de préparer une réunion autour du président de la république

Un constat fait consensus : le risque feu de forêts s'étale dans le temps et sur le territoire.

Il y a été question de l'âge des appareils de la flotte aérienne, des moyens insuffisants et de qui les dirige, de leur pré-positionnement, du nombre de pélicandromes.

A la question de « l'amélioration de la disponibilité des volontaires » la CGT répond que celui qui pose cette question n'a pas saisi la gravité de la situation. Le Député Charles De COURSON pointait pendant la proposition de loi dite MATRAS que cela faisait 30 ans que nous travaillons [en parlant des députés] sur le même genre de mesures sans que les résultats ne soient à la hauteur du temps passé et de l'argent consacré.

Pour les SPV, en dehors de les transformer en réservistes, ce qui ne résout pas tous les problèmes, il n'y a pas de solutions à chercher sauf à les rapprocher du salariat.

Les SPP ne veulent plus poser de congés pour armer les colonnes de renfort feux de forêts.

Pour avoir assez de temps de travail SPP embauchez plus de SPP...

Sur le financement des S.I.S., pour la CGT la TSCA n'est pas le bon outil, son manque de transparence, l'absence de norme comptable concernant les différents flux arrivant aux conseils départementaux, son manque de prévisibilité, il donne aux SDIS les plus fragiles, le moins de ressources !!!

La loi de 2002, a arrêté une même règle pour des situations totalement différentes (moins de 1% de participation du bloc communal dans l'Essonne à plus de 80% de participation dans le Loiret au moment de sa mise en place) il faut revenir sur cette loi et partir de l'existant, oui les communes et EPCI doivent prendre leur part de financement et de diverses manières, tout comme le ministère en charge de l'environnement et des risques naturels.

Une réflexion sur le montant global du financement, la péréquation, le rôle de l'Etat, ainsi que sur la participation des entreprises qui génèrent le risque doit être débattue.



La CGT demande la mise en place de fiches CMR partout, de nombreux SDIS manquent à leurs obligations. Après les feux de forêts de cet été sans protection respiratoire, ce refus est un manque de respect pour les agents engagés.

Les SDIS ne se bousculent pas pour se doter de cagoules filtrantes pour leurs agents.

Des SPP qui contractent des prêts se voient demander s'ils passent plus de 12 jours par an dans les FDF....

La réunion annoncée avec le président de la république est reportée, on ignore quand et qui y sera convié.